Le «Plume-Tambour»

Bulletin trimestriel d'informations municipales de Villiers-Sous-Grez

Octobre 1995 - Numéro 1

Le mot du Maire — Hommage aux anciens élus

Notre village a traversé les siècles en se développant harmonieusement sous la constante attention et l'entier dévouement des maires, adjoints et conseillers municipaux.

Chacun d'eux, au sein du Conseil, a pu vaincre les difficultés techniques et administratives pour mener à bien la mise en place de l'équipement : eau, électricité, assainissement, loisirs et cantine.

À notre tour, sachons nous montrer dignes et unissons nos efforts pour franchir le cap de l'an 2000 en préparant l'avenir.

Nos objectifs sont de plusieurs ordres :

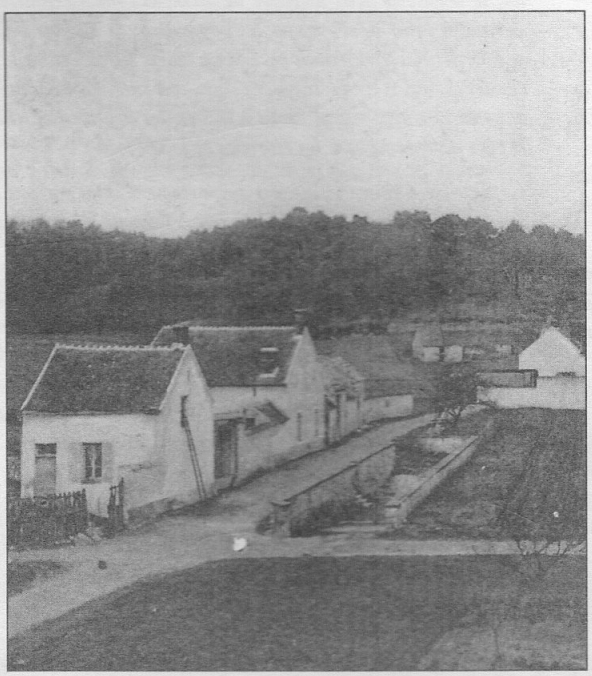
- dynamiser les commerces, par exemple en retenant les gens de passage, hébergement et accueil des randonneurs,
- rénover l'école pour qu'elle prenne un nouveau souffle et attire des familles jeunes, un village sans école est un village qui se meurt,
- embellir les rues de notre village pour rendre la vie de tous les jours plus agréable à chacun.

La liste de nos objectifs ne s'arrête pas là, nous avons aussi à gérer le problème de la carrière et bien d'autres encore. Mais face à ces objectifs que je viens d'énoncer, je voudrais parler des moyens qui sont à notre disposition. Pour l'essentiel ce sont des moyens humains qui se nomment travail, acharnement, patience, diplomatie, imagination, dynamisme, ambition pour Villiers. Ceux-ci sont partagés par un bon nombre d'habitants : l'ensemble des Villarons et Villaronnes.

La première chose à faire, me semble-t-il, avant de vous demander vos idées, est d'exposer les problèmes. C'est pourquoi ce bulletin d'information municipal numéro UN est si important. En effet, nous vous présentons les membres et le travail des différentes commissions afin que vous puissiez prendre contact avec eux pour parler de vos idées, de vos projets… Dans un second temps, nous espérons organiser quelques débats sur des projets précis.

Nous avons besoin de vos idées, de votre énergie, pour faire avancer les choses. Je voudrais que les affaires de la commune soient non seulement le problème du Conseil municipal, mais de l'ensemble de la population.

Jean-André Morin



Un pavé dans la mare

Pendant que vous dormiez, pendant que vous jardiniez, pendant que vous bronziez au soleil de l'été, Villarons, vous avez échappé sans le savoir, à une guerre picrocholine.

Jugez-en donc !

Un Busseautin bien intentionné a profité de la trêve estivale pour aménager la mare de Busseau.

L'objectif était d'y installer des canards, de régénérer les eaux et d'éviter que des lavages intempestifs de voitures viennent polluer l'eau.

Le fond de la mare fut maçonné de façon à conserver un peu d'eau, tandis que les pavés précédents la laissaient disparaître dans le sol.

Les canards furent protégés par une double barrière et abrités dans une superbe HLM.

Vingt-sept habitants de Busseau s'insurgèrent contre une usurpation intempestive du domaine public.

Renseignements pris, la municipalité précédente avait effectivement donné son accord de principe pour la pré-

sence de quelques canards... Sans doute le "Villaron busseautin", ainsi autorisé, a-t-il outrepassé son mandat...

La Commission de l'environnement du Conseil municipal reçut les protagonistes qui échangèrent des propos peu amènes.

Ladite commission se transporta sur les lieux, comme un juge d'instruction et celui-ci (je veux parler du maire) trouva avec les habitants de Busseau et notamment les architectes, une solution harmonieuse préservant l'environnement.

Tout est bien qui finit bien. La mare aux canards de Busseau, après quelques travaux, sera opérationnelle !

Jean-Paul CLÉMENT

Sommaire

Le mot du Maire
Un pavé dans la mare 1
Pour mieux connaître le rôle du sénateur 2
La mémoire vive 3
Les acteurs du village 4
Réunion du Conseil municipal 5
Réunion des syndicats intercommunaux 6
Syndicat intercommunal du parc du Gâtinais
Les commissions municipales travaillent ! 7
Visite de M. Petitpas
Visite des représentants de la D.D.E. de Nemours 9
Poème, mot et jeu de mots
L'Amicale villaronne
La chorale de Villiers-sous-Grez 10
Les "Envahiss'notes" 11
L'Association des anciens du canton de la Chapelle-la-Reine
La Société de chasse de Villiers-sous-Grez
Dix ans, déjà, bon anniversaire au TCV
L'association des boulistes de Villiers-sous-Grez 12
En direct du département et des communes voisines
ESF
Le club Amitié et Loisirs des aînés de Villiers-sous-Grez .. 13
Ça c'est passé un dimanche 14
Bloc-notes 15
À table !
La rentrée scolaire
Nos joies et nos peines 16

Directeur de la publication :
Jean-André Morin, Maire de Villiers-sous-Grez.

Comité de rédaction :
Rédacteur en chef : Jean-Paul Clément.
Rédactrice en chef adjointe : Annie Union.

Membres : Régine Guillin, et Jeanine Hérisson.

Typographie, photogravure et mise en page : Gérard Magnes.

Impression : les élèves de la section industries graphiques du lycée André-Malraux, de Montereau.

Pour mieux connaître le rôle du sénateur

Pour être dans l'actualité qui a vu les élections sénatoriales se dérouler, notamment dans notre département, la rédaction a demandé à l'un des élus, Philippe François, de nous donner son point de vue sur le Sénat.

Nous lui laissons la parole.

La fonction du sénateur dans la vie publique française repose sur une double tâche :

1) La première est de ***voter la loi***

Une tradition française constante veut que la loi, expression de la volonté générale, soit votée par deux chambres. Le Sénat ajoute ainsi sa propre vision et la réflexion personnelle de ses membres au travail de l'Assemblée Nationale, et y apporte un maximum d'approfondissement et de sérénité. C'est ce qu'a voulu le peuple français en adoptant la constitution de 1968 qui laisse aux députés la décision finale, tout en donnant aux sénateurs le droit et le devoir de faire valoir un autre point de vue.

Ainsi de nombreuses modifications apportées par le Sénat au texte présenté par le Gouvernement et voté par les députés sont finalement retenues, car elles constituent des améliorations indéniables.

2) La seconde est d'être le ***porte-parole et défenseur des collectivités territoriales et des élus locaux.***

En raison du mode d'élection des sénateurs, qui sont exclusivement désignés par des élus locaux, par renouvellement triennal partiel, on dit souvent que le Sénat est le ***"grand conseil des communes de France"****. Le sénateur est ainsi le défenseur attitré et ardent des droits et des prérogatives des collectivités locales, à l'écoute des élus locaux comme ceux-ci sont à l'écoute de leur population, et en contact permanent, non pas directement avec les populations, mais avec les municipalités.*

Le sénateur est le porte-parole privilégié de la vie locale, agissant auprès des différents pouvoirs publics, notamment auprès de l'État, afin de faire prendre en considération la spécificité de la vie locale, ainsi que les besoins propres qu'elle engendre.

C'est pourquoi, toutes les fois qu'indépendamment du vote de la loi, le sénateur peut faciliter la tâche des municipalités qui se dévouent pour administrer les populations, et aider à leur faire obtenir des prestations ou équipements qu'ils souhaitent pour ces dernières, il est pleinement dans son rôle. Le bénéfice de cette action va aux populations à travers les élus locaux qui jouent le rôle de relais entre les citoyens et le sénateur.

Ce dernier a donc un devoir important d'information des élus locaux, ce qui permet de mieux être à l'écoute et de mieux régler un certain nombre de problèmes, et c'est ce que j'ai fait tout au long de mon mandat.

Outre M. Philippe François, M. Jacques Larché, président du Conseil général et sénateur sortant, ainsi que MM. Alain Peyrefitte et Jean-Marie Hyest ont été élus par plus de 2 700 délégués des conseils municipaux des 514 communes de Seine-et-Marne, lors des deux tours du scrutin du 24 septembre 1995.

Les délégués du Conseil municipal de Villiers-sous-Grez (Philippe Beaudoin, Alain Champion, Jean-Paul Clément, élus par le Conseil municipal réuni le 3 septembre 1995) ont participé à ce scrutin.

La mémoire vive

Dans cette rubrique, nous essaierons de faire revivre quelques moments de la vie de nos Anciens autour d'une activité précise : les batteuses, la culture des asperges, l'installation des canalisations d'eau, etc. Mais pour le moment, intéressons-nous à :

Un homme et sa… Carrière

Par une belle journée d'été, très précisément le 30 juin 1930 débarquèrent, à la gare de Bourron, Mme Campigotto et ses cinq enfants : Bortolo (devenu bien vite Bertholo) avait alors 15 ans – Fortuné, 12 ans – Angelo, 10 ans – Joséphine, 8 ans – et Maria, la petite dernière, riait du haut de ces cinq printemps. Ils étaient venus rejoindre leur époux et père, M. Pietro Campigotto – le père Pierre – qui était arrivé à Villiers en 1926 ou 1927.

Ce sont quelques moments de la vie de Bertholo Campigotto que nous aimerions vous raconter. Nous sommes nombreux, assis autour du magnétophone, et d'un bon café. Il y a bien sûr Bertholo, crinière blanche et yeux très malicieux, et puis Claudine son épouse accueillante et chaleureuse, qui a su d'emblée mettre à l'aise les quatre curieux de la commission information-communication : Bernard Darré (venu soutenir beau-papa), Janine Hérisson, Régine Guillin et moi-même. Mais donnons plutôt la parole à M^me^ Campigotto.

– Vous imaginez cette femme ! ce qu'elle a fait ! Prendre le train, là-haut à la frontière entre l'Italie et l'Autriche, débarquer à Paris puis à Bourron, sans parler un mot de français et sans même savoir l'adresse de son mari. Il lui en a fallu du courage, à la mère de Bertholo.

– Qu'avez-vous fait, M. Campigotto, une fois arrivé ?

– Eh, bien ! ça ne rigolait pas avec mon père : le lendemain, j'étais au boulot avec lui à la carrière de Recloses. Pensez, tout ce monde à nourrir ! jusqu'à mes 16 ans, j'ai fait le mousse.

– Le mousse dans une carrière ?

– Eh oui ! c'est comme ça qu'on appelle celui qui va chercher le tabac, le litre de rouge et fait les autres courses

– Et ensuite à 16 ans ?

– Alors là, j'étais bon pour prendre la pelle.

– Vous êtes resté longtemps à la carrière de Recloses ?

– Oh ! trois ou quatre ans, jusqu'à ce qu'elle ferme. Ensuite j'ai fait les tranchées pour l'arrivée d'eau à Villiers. Les travaux ont bien duré deux ans.

– Et ensuite qu'avez-vous fait ?

– Après l'eau, j'ai été embauché à la carrière à Testard, la sablière de Villiers, quoi ! Le propriétaire, c'était M. Martin

– Qui y travaillait avec vous ?

– Il y avait Théo Combe, il était à la pelle et quand il y avait du sable à rouler (conduire le camion) jusqu'à la gare de Bourron, c'est lui qui le faisait . On n'avait pas besoin de permis en ce temps-là, n'importe qui pouvait conduire, je l'ai fait 2 ou 3 fois, quand il n'y avait personne d'autre. Milo Massaia aussi prenait le camion quand il le fallait.

– Vous n'étiez que vous trois ?

– Oh non, il y en avait d'autres ! Mon père avec son grand chapeau, Dominique l'Espagnol, Roger Chamaux de Busseau et Julio de Larchant. J'en oublie peut-être. Mais on n'était pas tous ensemble. Parfois j'étais tout seul et je faisais mes 80 tonnes par jour s'il le fallait !

– 80 tonnes pelletées à la main ?

– Ben oui, mais pas tous les jours, ça dépendait des commandes, des fois 40 ou 60 tonnes.

– Cela devait vous faire de bonnes journées, non ?

– C'était 10 heures l'été et 8 heures l'hiver.

– Alors, comment se passait votre travail ?

– Le matin en arrivant, j'allais chercher le cheval. Il était là-haut dans les cabanes en bois au-dessus de la carrière.

– Qui s'en occupait du cheval ?

– C'était Testard, il faisait un peu tout, le directeur !

– Et le cheval, vous l'atteliez à quoi ?

– Aux wagonnets. Il y avait 5 wagonnets, le cheval les tirait jusque là-haut, je commençais à pelleter et quand les 5 wagonnets étaient pleins, 1 tonne chacun, je redescendais le train à la trémie.

– Qui se trouvait où ?

– À la carrière de M. Lepage, vous savez, sur la route d'Ury, alors le camion se mettait dessous, j'ouvrais une trappe et le sable tombait dans le camion. Il fallait savoir le charger, le camion, sinon on risquait de basculer.

– Et ensuite, le camion partait à la gare de Bourron, mais à qui était destiné le sable ?

– Le sable, il allait jusqu'en Italie. Le sable blanc, oh ! il n'y en avait pas beaucoup à la carrière à Testard, 2,5 mètres tout au plus, c'était pour la verrerie. Le sable gris (j'appelle ça le sable à lapin, moi), c'était pour la fonderie de l'usine Fiat.

– Vous êtes resté longtemps à la carrière à Testard ?

– Jusqu'en 1939. Le camion et le chauffeur ont été réquisitionnés, alors Testard, il a fermé. Le site a été racheté par la commune de Villiers, du temps de M. Garban, alors maire.

– Qu'avez vous fait alors ?

– J'ai fait du bois l'hiver avec Édouard Certain, puis l'été on faisait les batteuses.

– Qu'est-ce que c'est les batteuses ?

– Les cultivateurs n'avaient pas chacun des machines comme aujourd'hui, alors ils louaient la batteuse et tout le monde donnait la main.

– Quand avez-vous recommencé le sable ?

– Pendant la guerre, j'ai été à Larchant, à la carrière au-dessus de la ferme du Chapître et en 1949 je crois, mon frère qui travaillait à la carrière de Bourron m'a dit qu'on embauchait, alors j'ai été voir, et j'y suis resté 32 ans.

– Comment c'était le travail à Bourron ?

– Le chef c'était Mouchet, d'abord le père puis le fils, Robert.

– C'est une carrière communale ?

– Pas du tout, le propriétaire, c'est le comte de Montesquiou à qui appartiennent, aussi, le château de Bourron et la ballastière de Moncourt. J'ai connu au moins trois directeurs : MM. Hervier, Hamaide et Greg , alors selon le travail à faire, on allait soit à Bourron, soit À Moncourt. J'y suis resté trois ou quatre ans à Moncourt, avec Angelo, Fortuné et Fouquin.

– Combien étiez-vous à travailler en ce temps-là ?

– On était dans les 70, il y avait bien 50 ouvriers étrangers (on dit maintenant des travailleurs immigrés) qui logeaient



Monsieur Campigotto sur son lieu de travail.

dans les baraques en face de la carrière, on faisait les 3 x 8.

– Attendez, ajoute Mme Campigoto, je vais vous montrer le livre des chemins de fer de la sablière de Bourron. Voyez, le Tacot des lacs qu'on peut prendre à Grez maintenant, c'était le petit train à vapeur de la carrière de Bourron.

– Et vous, M. Campigotto, comme à Villiers, vous avez pelleté le sable tout le temps ?

– Non, répond Mme Campigotto, il a attrapé la silicose des carriers à cause de toute cette poussière de sable qu'il respirait toute la journée.

– Et une fois guéri, qu'avez-vous fait ?

– J'ai repris le boulot comme avant, continue M.Campigotto

– Parlez-nous du sable de Bourron

– Sous 2 m de roches, que l'on casse au marteau-piqueur, il y a 60 m de sable et du beau ! Le sable blanc, c'est pour la cristallerie de Murano, à coté de Venise, mais aussi pour les lunettes, les verres très techniques, comme l'optique pour les satellites. Ce sable-là, il est lavé, séché et criblé. Le sable jaune, c'est pour le crépi.

– C'est là, quand il était à l'usine, en 1970, ajoute Mme Campigotto, qu'il a eu son accident. Il a failli être amputé au niveau de l'épaule… mais bon, tout s'est bien terminé.

– Qu'avez-vous fait alors M. Campigotto ? Vous êtes retourné à Bourron ?

– J'ai repris le travail à l'usine, au four-sécheur. J'ai même eu la médaille du travail et, depuis 1980, je suis à la retraite.

– Et depuis que mes enfants savent faire du vélo, intervient Bernard Darré, seul Papy a le droit de réparer le dérailleur, mettre une rustine, etc… moi, non ! Il faut dire que je l'ai rarement vu sortir dans Villiers sans son vélo !

Lassé sans doute, d'être le sujet de notre conversation depuis un bon moment, M. Campigotto enchaîne : avez-vous déjà vu des fleurs-perruches ? Venez, je vais vous en montrer.

Savez-vous que M. Campigotto a fêté ses 80 ans le 22 septembre dernier ?

Bon anniversaire, Bertholo !

Annie Union

Les acteurs du village

En même temps que nous recensions "la mémoire vive du village" en interviewant les anciens, nous avons pensé qu'il était intéressant de demander à ceux qui travaillent dans le village (agriculteurs, commerçants, artisans, prestataires de services, professions libérales) leur opinion sur la vie du village, leur place et leur avenir dans celui-ci.

Nous avons commencé par un agriculteur et une commerçante, et nous interviewerons dans nos prochains numéros la totalité des "acteurs du village".

La Rédaction

Alain Champion

Alain Champion, fils de Raymond Champion, ancien maire de Villiers-sous-Grez et présent au Conseil municipal pendant 24 ans, petit-fils de Fernand Champion, arrière-petit-fils de Julien Champion, (force de la nature, qui transportait ses 300 kilos de farine !) a su, en conservant les qualités de la race, se faire un prénom.

Si la famille Champion venait de loin… Ury ! la famille de son arrière-grand-mère maternelle, les Aubry, était présente dans le village depuis le XVIIe siècle… et naturellement plus encore si les registres paroissiaux brûlés pouvaient nous le confirmer.

Du côté maternel, la famille Ferrand était installée depuis le XVIIe siècle à Recloses. À cette époque-là, on se mariait dans le canton !

Alain Champion est un agriculteur moderne.

Son apprentissage, il l'a fait à la maison familiale d'apprentissage rural à Pithiviers, en travaillant à mi-temps sur l'exploitation de ses parents.

Que de changements pendant ces trente années ! C'était si simple autrefois : 25 % de blé, 25 % de maïs, 50 % d'orge destiné à la brasserie.

Actuellement, il faut changer, sinon chaque année, du moins assez souvent.

L'assolement actuel est : 37 ha de blé, 6 ha d'orge d'hiver, 22 ha d'orge de printemps, 7 ha de colza, 7 ha de tournesol, 5 ha de petits pois, 4 ha de maïs, 10 ha de betteraves, et, comme le raton laveur de Prévert… 20 ha de jachère !

Si l'on ajoute à cela, qu'outre les terrains dont il est propriétaire, Alain Champion cultive la terre de 25 propriétaires sur 350 parcelles cadastrales regroupées en 92 champs, disséminés principalement sur les communes de Recloses et de Villiers-sous-Grez et un peu sur celles de La Chapelle-la-Reine et d'Ury, on peut lui souhaiter… un certain remembrement !

Alain Champion a assisté et accompagné la grande mutation de l'agriculture qui, à Villiers-sous-Grez s'est traduite par la réduction des 40 exploitations de 1950 (un cheval pour 10 ha, 3 vaches par exploitation, encore un peu de vignes, d'asperges et de pommes de terre), à 5 exploitations pour, il est vrai, 200 ha cultivables à Villiers-sous-Grez (à côté de près de 1 000 ha de bois).

Pour un homme comme Alain Champion, exploiter 120 ha est un jeu d'enfant qui lui permet d'être : Président de la Caisse de crédit agricole de La Chapelle-la-Reine, ancien vice-président du Centre des jeunes agriculteurs et du Groupement de développement agricole, Conseiller municipal.

Sa femme, Antoinette Morisseau, secrétaire chez Me Dubois, huissier, a choisi une autre voie, comme sa fille, Christelle qui se dirige d'un pas sûr vers le "bâtiment", tandis que Jérôme (6e) a d'ores et déjà décidé de passer sa vie sur un tracteur… et sans doute derrière un ordinateur.

Avec son solide bon sens, Alain Champion juge l'évolution

de son activité et du village avec sérénité : il est de ceux qui pensent, comme Bernanos, qu'il faut façonner son avenir, et non le subir.

Marinette et Daniel Boulleray

Tous les Villarons connaissent Marinette Boulleray, qu'ils fréquentent assidûment la boucherie ou qu'ils n'y aillent que rarement, ou bien encore qu'ils aillent au théâtre ou écoutent la chorale.

Dans le cadre de notre enquête générale, nous avons voulu cependant en savoir plus sur la plus ancienne commerçante du village.

Il s'agit d'une "pure" Gâtinaise, née à Nemours d'une famille très anciennement implantée dans le sud du département, de même que son mari, Daniel Boulleray, né à Treuzy-Levelay.

C'est d'ailleurs parce qu'il a fait son apprentissage à la boucherie-charcuterie de La Chapelle-la-Reine que Daniel Boulleray profita de l'opportunité du départ de M. Res pour s'installer à Villiers, et que, par la suite, il reprit cette boucherie où il avait fait ses premières armes.

C'est cependant à Villiers-sous-Grez qu'est le siège principal de leur activité, puisque c'est là que se trouve le laboratoire où officie le fidèle et irremplaçable Marcel Amiot.

Tous les Villarons savent-ils que de ce laboratoire sortent viandes, charcuteries et volailles, non seulement pour la vente au détail, mais aussi pour l'activité traiteur (buffets froids pour noces et réceptions – plats cuisinés à emporter – animation de méchoui), ou tout simplement pour vos fêtes (location de vaisselle jusqu'à 150 couverts).

Les Boulleray sont pessimistes, tant sur l'évolution de leur activité que sur celle du village :

"qui aura le courage, lorsque nous devrons nous retirer, de se lever à 4 heures du matin pour préparer les produits et de travailler 14 heures par jour pendant 6 jours par semaine... sans prendre de vacances, comme en 1995 ? "

(C'est en se privant de vacances que le chiffre d'affaires a pu se maintenir, tant le premier semestre avait été catastrophique).

Et pourtant, ils n'ont pas hésité à ajouter d'autres rayons alimentaires, comestibles, épicerie, crémerie, fruits et légumes, et à faire des tournées chaque vendredi (Larchant, Amponville, Bessonville), recherchant la clientèle extérieure au village qui représente 15 % du chiffre d'affaires...

N'est-ce pas cependant les Villarons eux-mêmes qui doivent soutenir leurs commerçants qui ont l'immense avantage de la proximité et de la gentillesse.

L'avenir de Villiers-sous-Grez n'est-il pas lié à celui de ses commerçants ?

Heureusement, pour Marinette Boulleray, chacun sait qu'elle a d'autres cordes à son arc... ne serait-ce que les cordes vocales : soprano à la chorale, comédienne à l'atelier théâtre.

Souhaitons que ses filles, Marie-Laure, 23 ans, diplômée de l'École hôtelière, et Marie-Line, bientôt bachelière, puissent reprendre le flambeau un jour.

Propos recueillis par Jean-Paul CLÉMENT

Réunion du Conseil municipal (23 septembre 1995)

Présent : Morin Jean-André : maire – Surget Éliane, Szymanski Daniel, Leroy Laurence, Beaudoin Philippe : Adjoints – Champion Alain, Mayoud Jean, Clostre Martine, Fougères Robert, Clément Jean-Paul, Union Annie, Orts André, Guillin Régine, Darré Bernard : Conseillers municipaux. Excusé : Viratel Didier.

Secrétaire : Guillin Régine.

Bulletin municipal

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal choisit le titre du journal municipal "le Plume-tambour" parmi trois titres retenus par la commission information ; dit que le tirage se fera à 500 exemplaires pour chaque numéro dont la prochaine parution aura lieu mi-octobre ; vote les crédits nécessaires à son impression soit 4 000 F budget 1995 article 663.

Personnel communal

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide que :

– Mme Colas Natividad, agent d'entretien, assurera à la sortie des classes, la traversée de la route de Nemours sur les passages piétons situés à la hauteur de l'entrée du foyer rural le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16 h 30 à 16 h 45 et le samedi de 12 h à 12 h 15 ;

– Mme Leschier Anne-Marie, ASEM, puisse occasionnellement aider au service de la cantine les jours où les petits de maternelle mangent en grand nombre ;

– vote les modifications horaires afférentes à ces emplois ainsi que les crédits correspondants.

Le Conseil municipal décide la création de deux postes d'agent d'entretien titulaire. Le maire nomme à ces postes comme stagiaires pour la durée d'un an MM. Viratel Pascal et Leroy Jean-Raymond, actuellement agents d'entretien non titulaires.

Commissions impôts

Le Conseil municipal propose à l'administration la liste des candidats suivants :

– **titulaires :** Chamaux Francis, Lepage Jean, Wormser Paul, Champion Raymond, Leroy Laurence, Charpentier Daniel (hors commune), Beaudoin Philippe, Orts André, Darré Bernard, Viratel Didier, Morin Jean-André, Champion Alain.

– **suppléants :** Mayoud Jean, Clostre Martine, Clément Jean-Paul, Guillin Régine, Clautrier Jean-Pierre, Surget Éliane, Fougères Jean-Marie, Fleureau Robert, Fortier Alain (hors commune), Dubreuille Roland, Florent Jean-Claude (hors commune), Szymanski Daniel.

Devis Mammias (horloge de l'église)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'accepter les devis Mammias :

– échange de l'appareil de tintement pour un montant de

7 043,04 F ttc,
- pose d'une horloge électronique à quartz pour un montant de 10 721,34 F ttc avec rabais de 5 % pour l'ensemble des travaux,
- vote les crédits nécessaires qui seront inscrits au BS 95 à l'article 2147 section investissement.

Cet équipement évitera à l'avenir la détérioration du mécanisme en interdisant un fonctionnement simultané des sonneries pour marquer les heures et les manifestations religieuses.

Travaux foyer rural

M. Daniel Szymanski, vice-président de la commission des travaux, fait le point d'avancement des travaux, détaille les décisions modificatives à apporter aux devis initiaux du contrat rural.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte les devis pour les travaux complémentaires effectués dans le contrat rural :
- *Entreprise Bonnardel.* Isolation toiture. Changement d'essence mélèze au lieu de pin, éléments de largeur 300 mm au lieu de 600 mm, supplément : 26 460 F ht (31 910,76 F ttc).
- *Entreprise Lepage.* Pavage en pente douce de l'accès traiteur, supplément : 7 152 F ht (8 625,32 F ttc).
- *Entreprise Bouillac.* Fourniture de luminaires et hublots en remplacement de l'existant, supplément : 4 902F ht (5 911,88 F ttc) – Câblage et extension commandes éclairage, supplément : 6 365 F ht (7 677,14 F ttc).
- *Entreprise Fortier.* Modification accès au droit de l'ouverture de la cuisine, supplément 13 380 F ht. – Menuiserie porte deux vantaux sécurité-incendie, supplément 13 380 F ht (16 136,28 F ttc) – Remplacement d'éléments de menuiserie trouvés pourris après démontage des parois vitrées, supplément : 25 900 F ht (31 235 F ttc) – Remplacement des menuiseries extérieures et pose de verre stadip dans la salle de danse, supplément 19 510 F ht (23 529 F ttc), et au-delà d'une hauteur de deux mètres, une moins value de 3 150 F ht pour l'utilisation de double vitrage au lieu de verre stadip.
- *Honoraire M. Warnery* : mission de maîtrise d'œuvre 23 921 F ht.
- *Bureau de contrôle CEP* : contrôle technique, commission de sécurité 18 200 F ht.

Aménagement scénique du foyer rural

Pour améliorer les conditions d'utilisation du foyer, le Conseil municipal accepte la proposition de M. Szymanski d'un équipement complémentaire concernant la sonorisation, montant 13 044 F ht (15 731 F ttc), subvention sollicitée auprès de M. Cuny, du Conseil général (Direction des Affaires culturelles), et la création d'une fermeture par passe-partout général, devis en cours d'élaboration.

Sécurité personnel sortie école

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'équiper le personnel chargé de la sortie des écoles en habits de sécurité : une chasuble sur laquelle sera imprimée "sécurité école", un bâton lumineux, une palette stop ; et vote les crédits nécessaires, soit un montant de 1 795 ,95 F ht au budget 95 section fonctionnement article 633.

Subvention association

Le conseil vote une subvention de 500 F au Comité de défense de Recloses/Villiers-sous-Grez et des environs, et accepte la condidature de M^me^ Di Giovanni dans la commission environnement.

Cette somme est à prendre sur l'article 657 du BP 95.

Indemnité M^me^ Laverdin

Le Conseil municipal vote une indemnité de 75 % des droits en application du décret n° 82 979 du 19/11/1982 à M. Brousse, percepteur à la Chapelle-la-Reine.

Mare de Busseau

Le Maire rappelle brièvement les faits et lit à l'assemblée le texte de pétition émanant d'une partie de la population de Busseau ainsi que les plaintes d'une partie de la population des habitants de Villiers.

Puis il présente le projet d'aménagement préparé par M. Huidobro, architecte, résidant à Busseau, permettant l'intégration du monde animal dans le site, sans dénaturer.

Demande de branchement EDF

Le Conseil municipal demande un complément d'information aux services compétents avant de prendre une décision à la demande formulée par un habitant de Villiers.

Divers

Le Conseil municipal a reçu M. le curé Desquilbet Frédéric, qui a exposé son action et ses activités sur le canton et plus particulièrement sur la Commune.

Un inventaire du mobilier de l'église a été effectué, et plusieurs objets vont être restitués à la commune.

Le Maire propose d'inviter à chaque Conseil une personnalité ou un responsable de service.

Prochaine réunion du Conseil municipal le 27 octobre 1995 ; sera invité M. Liniger pour préparer un plan d'entretien des biens communaux : bois, chemins, etc. et prié la population de bien vouloir transmettre ses questions au secrétariat.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Réunion des syndicats intercommunaux

Les différents syndicats ont été réunis et ont procédé à l'élection de leur bureau. Notre maire a été ainsi élu président du syndicat des transports de La Chapelle-la-Reine, et assesseur du syndicat intercommunal des résidus ménagers de Nemours. Les intérêts de Villiers-sous-Grez dans les autres syndicats seront appuyés par :

– M. Rougeron (de Recloses) au sein du syndicat intercommunal d'électrification du Sud-Seine-et-Marne.
– M^me^ Garnier (d'Ury) au sein du S.I.E.P. de Fontainebleau et du Syndicat intercommunal du Parc régional du Gâtinais.

S.I.E.P.
(le Syndicat intercommunal d'étude et de programmation de Fontainebleau).

Le S.I.E.P. a pour mission d'étudier les infrastructures à l'horizon 2015 avec le souci d'équilibrer emploi et population. Il en résulte pour Villiers-sous-Grez une contrainte de limitation du développement.

Madame Yvonne Garnier, premier adjoint au maire d'Ury, est élue présidente du S.I.E.P. et M. Champagne, premier adjoint à la mairie de La Chapelle-la-Reine, est élu secrétaire.

Syndicat intercommunal du parc du Gâtinais

Jean-André Morin et Jean-Paul Clément ont représenté la municipalité lors de la réunion du 21 juillet 1995 à Milly-la-Forêt.

Le président Boussaingault, en ouvrant la séance, rappelle que le Syndicat intercommunal est appelé à disparaître pour faire place à un syndicat mixte, composé non plus seulement des représentants des municipalités, mais également par tiers des délégués du Conseil général et du Conseil régional, ce qui signifie clairement que dans la nouvelle formule, les communes ne représenteront plus que le tiers.

Il est ensuite procédé aux élections du Bureau : le président Boussaingault est réélu à l'unanimité, ainsi que quatre vice-présidents et dix membres du Bureau, Mme Garnier, d'Ury, et Mme Boqué, maire du Vaudoué, représentant notre canton.

Le président aborde ensuite le problème de la *Charte du Gâtinais* et donne lecture du "porté à connaissance" du Préfet de région. Une phrase inquiétante doit retenir notre attention : elle concerne la carrière Recloses/Ury/Villiers-sous-Grez, le Préfet soutenant que les carrières de sable sont insuffisamment exploitées en région parisienne, et faisant état de "**zones d'exploitation**" alors que le schéma directeur fait état de "**zones de gisement**".

La *Charte du parc du Gâtinais* devra être élaborée dans un délai de 18 mois à deux ans, pour finaliser les travaux engagés.

Les commissions municipales travaillent !

Ces commissions n'ont pas encore été toutes réunies. Pour celles qui l'ont été, vous trouverez ci-après les nominations des vice-présidents et un bref aperçu des travaux déjà réalisés et des projets. Pour toute remarque, commentaire , suggestion, merci de prendre contact avec les vice-présidents de ces commissions. La liste complète des membres élus et extérieurs se trouve dans le bulletin d'informations municipales de juillet 1995.

La Rédaction

Commission information, communication et bulletin municipal

La Commission s'est réunie à quatre reprises.

Le 8 juillet, le Maire a fait procéder à l'élection du Vice-Président. Jean-Paul Clément est élu à l'unanimité des conseillers municipaux (Daniel Szymanski, 2e adjoint, Régine Guillin et Annie Union), et des autres membres de la Commission (Janine Hérisson et Gérard Magnes).

1) Bulletin municipal

La note présentée par Jean-Paul Clément intitulée : "Pour une information régulière des Villarons" est adoptée par les participants, avec certaines modifications.

Après un numéro 0 établi rapidement, mais efficacement par une équipe dirigée par Annie Union, il est décidé de donner un contenu plus général au bulletin, en créant les rubriques que les lecteurs découvrent aujourd'hui.

Cependant, ce bulletin doit être un trait d'union entre le Conseil municipal et les Villarons.

Ceux-ci peuvent y écrire ou suggérer des rubriques ou articles, répondre à des enquêtes.

Il paraîtra chaque trimestre, début janvier, avril, juillet et octobre.

2). Dossier d'accueil

Annie Union souhaite que soit préparé un dossier d'accueil pour les nouveaux arrivants à Villiers et se charge de ce travail (différents horaires, adresse des services d'urgence, renseignements généraux sur la commune).

3) Informations touristique

Gérard Magnes propose également que soit préparé un bulletin d'informations touristiques.

4) Journée nationale du patrimoine

Enfin, la Commission décide de participer à la journée nationale du patrimoine à Larchant (voir reportage P. 4).

Commission urbanisation-environnement-embellissement

La Commission s'est réunie le 29 août 1995 sous la présidence du Maire, Jean-André Morin qui fait procéder à l'élection des vice-présidents.

Annie Union est nommée Vice-présidente de la sous-commission environnement et Robert Fougères, Vice-président de la sous-commission POS-urbanisation par les membres du Conseil municipal, membres de la Commission, à savoir, outre les deux Vice-Présidents et le Président, Éliane Surget, 1re adjointe, Alain Champion, Jean-Paul Clément, Régine Guillin, Conseillers municipaux, ainsi que Bertrand Aubourg, Gérard Magnes et Maurice Michou.

1) Mare de Busseau

Le problème de la mare de Busseau, qui a fait l'objet de travaux de la part d'un habitant du hameau, est évoqué, plusieurs personnes étant entendues à ce sujet.

La commission rencontrera sur place deux architectes de Busseau qui proposeront une solution (voir article "Un pavé dans la mare").

2) Sous-commission embellissement

La Commission recense les problèmes et pose des questions, étant entendu qu'elle ne doit pas être seule à apporter des réponses, la population devant être associée étroitement :
- rechercher les aides, conseils (service de l'Urbanisme, DDE, UNARF) et subventions ;
- définir les secteurs à embellir ;
- enfouir les lignes de téléphone et d'électricité, et refaire les arrivées d'eau ;
- rénover les deux puits qui n'ont pas encore été rénovés : comment embellir les alentours de tous les puits du village (prévoir le nettoyage et une nouvelle peinture) ?
- utiliser au mieux le terrain acquis par la commune, appartenant anciennement à monsieur Plé.

La Commission estime qu'il incombe à la municipalité de :
- prévoir des plantations (arbres, arbustes, fleurs vivaces ou annuelles) ;
- installer des bancs ;
- et penser à l'arrosage,

mais que la population doit être invitée à nettoyer les terrains visibles à l'extérieur et à planter des fleurs le long des maisons.

Enfin, Gérard Magnes demande l'installation de poubelles au stade et dans les environs, ainsi que des panonceaux : "remportez vos déchets".

3) Sous-commission POS-urbanisation

Il apparaît nécessaire de définir, après rencontre avec la DDE, une politique municipale pour les cabanons qui deviennent des résidences secondaires, ainsi que les abris pour chevaux.

Commission des travaux

La Commission des travaux s'est réunie à quatre reprises.

Le 8 juillet 1995, Jean-André Morin, maire de Villiers-sous-Grez procède à l'installation de la Commission et fait procéder à l'élection du Vice-Président.

Monsieur Daniel Szymanski est élu à l'unanimité des conseillers municipaux présents (Éliane Surget, 1re adjointe, Jean-Paul Clément, Robert Fougères, André Orts, conseillers municipaux), et des autres membres (messieurs Maurice Andrieu, Gérard Colas, Gérard Moret, et Jean Lepage. Invité, monsieur Warnery, architecte.

Robert Fougères est nommé représentant de la municipalité pour les rendez-vous de chantier, notamment pour le foyer rural.

Il est rappelé que le Maire a signé le 4 juillet 1995 le contrat définitif pour les travaux de rénovation du foyer rural :

– Isolation sous toiture	220 000 F
– Menuiserie, vitrerie	118 270 F
– Électricité	109 378 F
	441 648 F

Les travaux commencés fin août seront terminés fin octobre.

Le Maire a obtenu que l'excédent de subvention pour la rénovation de la mairie soit affecté à l'opération Foyer-rural.

Diverses prestations complémentaires ont été demandées aux entrepreneurs :
- placage sous toiture,
- électricité (redéploiement fonctionnel des commandes électriques et liaisons scéniques incorporées dans le doublage toiture),
- menuiserie barre antipanique de sécurité et remplacement de portes,

pour un total de 100 000 F.

La Commission remercie monsieur Warnery, architecte, d'avoir respecté l'enveloppe financière.

La Commission se réunit ensuite à plusieurs reprises dans le courant de l'été pour prendre les décisions finales concernant le foyer rural.

Commission Sport et jeunesse

La Commission réunie le 9 septembre 1995 sous la présidence du Maire, procède à l'élection du Vice-Président : Philippe Beaudoin, 4e adjoint, est élu par les conseillers municipaux présents (Laurence Leroy, 3e adjointe, Jean-Paul Clément, Bernard Darré)

Assistent également à la réunion Karine Boin, Sabrina Delespierre, et François Szymanski.

1) Jeunesse

Les trois jeunes gens membres de la Commission ont demandé à la Commission la possibilité d'avoir une salle où les jeunes pourraient se réunir.

Dans un premier temps, le Maire propose la salle d'anglais, afin de permettre à la commune d'étudier les différentes autres possibilités.

À la demande de Karine Boïn, les jeunes souhaiteraient organiser un manifestation, par exemple :
- randonnée vélo sur deux jours avec accompagnateur,
- bivouac en forêt,
- sortie en journée porte ouverte (par exemple un match de football ou autre sport, avec rencontre avec les joueurs).

Un budget est également demandé à la Commune en vue d'une "journée porte ouverte spéciale J.O.", courant 1996.

Monsieur le Maire propose de voir avec l'Amicale villaronne, et se renseigne auprès du Département pour financer le transport.

2) Sports

❦ Le premier souhait des jeunes est d'avoir un terrain de basket.
Celui-ci pourrait être aménagé sur la gauche du terrain de football, car il y a les vestiaires et l'eau courante à proximité, (et pourquoi pas un terrain de volley-ball ?). Des devis seront demandés.

❦ les travaux du vestiaire devraient débuter à la fin de l'année, dès que ceux du foyer rural seront terminés.

Le désengorgement du sable se trouvant le long des mains courantes sera effectué et celles-ci seront repeintes.

Un calendrier des rencontres de football de l'ESF est publié ci-après.

❦ une demande de renseignements concernant la participation au plan départemental de randonnées pédestre sera faite auprès du Conseil général, puisque le village est traversé par le GR 13 Busseau/Villiers-sous-Grez/Rocher Saint-Étienne.

❦ Jean-Paul Clément propose d'organiser "le tournoi de football de Villiers-sous-Grez" avec plusieurs équipes extérieures.

Sabrina, Karine et François attendent de tous les jeunes de Villiers une participation, et des idées sur le sport et la jeunesse

Sur sa proposition et sur celle de Philippe Beaudouin, il est envisagé d'organiser un biathlon (vélo et cross).

– Sur la proposition de Philippe Beaudouin, il est décidé de prendre contact avec la société Kompan pour aménager des aires de jeux et de rencontres pour les petits (jusqu'à 7 ans) et les moyens (jusqu'à 12 ans) et ce, à la fin du mois de septembre.

Calendrier des matches de football

Saison 1995/96

DATES Aller	MATCHES	DATES Retour
01/10	Fontainebleau 2 – La Forêt	**24/03**
08/10	La Forêt – Bagneaux Nemours 2	31/03
22/10	Boi-le-Roi 2 – La Forêt	**19/05**
19/11	La Forêt – Moret Veneux 1	25/02
26/11	Brie-Compte-Robert – La Forêt	**11/02**
10/12	La Forêt – Lesigny	14/04
17/12	La Forêt – Inter-Loing	28/01
14/01	Avon US – La Forêt	**05/05**
21/01	La Forêt – Nandy FC	12/05

*Les matches dont les dates sont écrites **en gras** auront lieu sur le terrain de Villiers-Sous-Grez.*

Visite de M. Petitpas

Directeur de cabinet de M. Larché, Sénateur de Seine-et-Marne, Président du Conseil général.

Le 21 août 1995, le Maire, entouré de dix conseillers municipaux, accueillait M.Petitpas, représentant M. Jacques Larché.

Celui-ci, après avoir rappelé le rôle du Conseil général, précise que les élus et l'administration du Conseil général (4 000 personnes) sont à la disposition des municipalités.

Le Maire et les Conseillers municipaux évoquent alors les problèmes spécifiques à Villiers-sous-Grez.

1) Actions en cours

Rappel du deuxième contrat rural, dont la première phase est terminée (rénovation de la mairie).

2) Actions en attente

Contrat triennal de voirie, pour lequel il est rappelé que l'on attend l'accord de subvention pour commencer les travaux prévus, essentiellement le chemin d'accès de l'école à la cantine, qui est prioritaire.

3) Projets : école, sécurité routière, embellissement

Le projet de la municipalité est de développer un village accueillant dans un environnement agréable, et de conserver l'école primaire dans le village, tout en envisageant un éventuel regroupement pédagogique.

Est évoqué également le problème de la traversée de Villiers-sous-Grez sur l'axe routier Bourron-Marlotte /La Chapelle-la-Reine (chemin départemental 104). Il paraît indispensable d'établir sur cette chaussée des ralentisseurs ou bien de créer une déviation.

4) Protection contre les risques naturels (incendie, carrière)

Forêt

Le Maire demande s'il ne serait pas possible d'obtenir une aide du Conseil général en hommes et en matériels pour entretenir les bois qui entourent le village, afin de réduire les risques d'incendie (emploi de RMIstes par exemple).

Carrière

Le Maire rappelle le problème des carrières en général et de celle de Recloses/Villiers-sous-Grez/Ury en particulier. L'État et les Départements doivent montrer l'exemple en refusant le droit d'exploiter en évitant ainsi la destruction de l'environnement.

Embellissement

Le Maire souhaite aménager le patrimoine naturel que constitue Villiers-sous-Grez, avec des espaces fleuris, des points de rencontre, en concertation avec la population. Monsieur Petitpas précise qu'il convient de s'adresser au Comité départemental du tourisme pour obtenir des aides.

Visite des représentants de la D.D.E. de Nemours

M. Langlois (adjoint à l'ingénieur de la subdivision), M^me^ Rouelle (spécialisée dans l'urbanisme) et M. Pommier (responsable des travaux et de la voirie) ont été reçus le 15 septembre dernier par Jean-André Morin et plusieurs conseillers municipaux.

Madame Rouelle rappelle que :
– pour toute construction nouvelle, grande ou petite (habitation, clôture,etc.),
– pour toute modification de construction existante,
– pour toute démolition,
il faut demander en mairie une autorisation
– soit un permis de construire ou de démolir,
– soit une déclaration de travaux.

Dans tous les cas, ces dossiers sont étudiés par les Bâtiments de France, Villiers-sous-Grez étant "site protégé".

Face à la multiplication récente d'abris de jardin transformés peu à peu en résidence secondaire, la commission Urbanisme étudiera cas par cas les problèmes.

Le Conseil se plaint du mauvais entretien des bas-côtés de la voirie à messieurs Langlois et Pommier qui répondent que par manque de personnel et d'engins, la D.D.E. ne peut effectuer, comme prévu, les trois coupes des bas-côtés des routes départementales sur le territoire de notre commune. Toutefois, une seconde coupe est prévue avant l'hiver.

D'ici la fin de l'année, la chaussée devrait être refaite, hors agglomération, entre Villiers-sous-Grez et La Chapelle-la-Reine.

Les panneaux de signalisation devraient être remplacés prochainement dans Villiers-sous-Grez.

Poème, mot et jeu de mots

Infaux

Le faucheur en porte à faux
où comment les fauchés se font encore faucher par plaisir

Passant calé dans le fauxteuil de mon auto à côté de
Pascal fauchant dans le fauxssé l'ivraie
je me dis c'est invraisemblable qu'avec une faux semblable
notre aire ne puisse être aussi rasée !
Sans être trop barbare et mettre la pression sur Pascal
qui me fait bonne impression, point s'en faux
je m'empresse dès à présent d'attirer le roi de la coupe
à penser que nos aires de jeux auraient un meilleur air
si notre ivraie était plus ras.
pas rat pour deux sous, notre bon Pascal passe la faux
pour de vrai maintenant sur nos terres,
et le fait si bien que le sifflet aussi, il me le coupe !
plus d'une demi-heure à couper et c'est au ras de midi que
notre démon s'arrête.

Je cours remercier mon faucheur et lui assure que
pour couper court à des faux bruits
qui le mettraient en porte à faux
avec son employeur qui le penserait lent à la faux
(affolant n'est-ce-pas)
je raconterai comment la plus fauchée des amicales
s'est fait faucher si fort et si amicalement
qu'elle aimerait profiter de chaque passage
de ce vrai faucheur…
qui mériterait une coupe ! ❀

Frédéric PARDON *(Membre du bureau du TCV)*

Vœu

L'Univers a une dimension qui nous échappe, car nous n'avons guère que la dimension de notre petit village de Villiers-sous-Grez.

Mais ce qui est important dans ce village, c'est que se manifeste une réelle gentillesse entre chacun, au delà du salut conventionnel.

Sachons sourire aux autres en le pensant.

Il faut retrouver le terrain de son jardin, et aussi celui des autres, pour apporter une graine, une fleur, dans l'autre jardin. ❀

Lucien POULENARD

L'Amicale villaronne

Le samedi 7 octobre s'est tenue l'Assemblée générale de l'Amicale villaronne, rencontre annuelle où l'on procède au bilan et au renouvellement du bureau.

Ont été particulièrement évoqués :
- le repas du 14 juillet qui a réuni sous les tilleuls (et sous l'orage) plus de 200 convives humides dans une ambiance néanmoins chaleureuse ;
- la sortie champignons prévue le 14 octobre dans la forêt de Champagne-sur-Seine où par petites équipes les amateurs plus ou moins éclairés ont tenté de garnir leur panier. De retour à Villiers, un goûter a permis à tous de partager connaissances mycologiques et recettes savoureuses ;
- la prestation donnée le 15 octobre à Marolles par la chorale, invitée avec d'autres formations, pour un concert rassemblant une centaine de choristes.

Après avoir pris connaissance du bilan financier, les membres de l'Amicale ont procédé au renouvellement d'un tiers du comité-directeur et de la totalité du bureau.

Pour ce dernier, ont été élus ou reconduits à leur poste :

Président :	M. Gérard Colas – 64 24 20 10
Vices Présidents :	M^me^ Françoise Hubert – 64 24 22 32
	M. Bernard Leroy – 64 24 25 85
	M^me^ Nathalie Marlin – 64 24 25 55
Secrétaire :	M^me^ Christiane Delussu – 64 24 21 70
Secrét. adjointe :	M^me^ Marie Perthuis – 64 24 26 47
Trésorier :	M. André Orts – 64 24 26 03
Trésorier adjoint :	M. Joël Poulain – 64 24 26 63

Ces nouveaux élus vous invitent à les rejoindre :
- le samedi 18 novembre pour une soirée jeux de société ;
- le dimanche 17 décembre pour le traditionnel arbre de Noël organisé en collaboration avec la Municipalité ;
- en janvier pour un salon d'arts ;
- le vendredi 2 février pour la venue exceptionnelle de Maurice Baquet, (violoncelliste de renommée internationale) ;
- ainsi que deux samedis par mois pour le rendez-vous "scrabble" animé par M. Morin. ❧

La chorale de Villiers-sous-Grez

La chorale de Villiers est une section de l'Amicale villaronne. Elle est dirigée par Bernard Leroy et compte une cinquantaine de choristes. Cette chorale est ouverte à tous (minimum 16 ans). Les répétitions ont lieu le vendredi de 20 h 30 à 22 h 15 au foyer rural.

Nous chantons des programmes variés : negro-spiritual, musique folklorique, Renaissance, chœur d'opéra, oratorio… Pour tous renseignements, appelez Bernard Leroy au 64 24 25 85.

Choristes, bonjour et bonne rentrée !
Hé là donc, venez tous vous retrouver
Ou pour papoter, surtout pour chanter.
Revoici septembre, tout peut commencer
À partir du 15 dans l'nouveau foyer
La chorale reprend ses activités
Et accueillerait bien de nouveaux gosiers !

Vendredi toujours et à vingt heures trente,
Insistons bien haut, j'n'ai pas dit quarante.
L'année sera folle, les concerts nous tentent
L'premier à Marolles dans quatr's'maines tapantes.
Ainsi pour chanter mieux encore qu'avant
Répétons ensemble très régulièrement,
Oyons nos cassettes la semaine durant !
Nous vous attendons dans la salle nuptiale,
Nous vous espérons en grande forme vocale.
Et trouvez un nom à notre chorale !

Laurence et Bernard LEROY

Les "Envahiss'notes"

Les *Envahiss'notes*, ce sont trente-sept musiciens de 9 à 20 ans, demeurant pour la plupart en Seine-et-Marne, et plus particulièrement dans le canton de Nemours. Presque tous sont instrumentistes, et tous aiment chanter. Le mélange des âges et des personnalités, la responsabilisation des plus grands (système de parrainage des plus jeunes par les plus expérimentés), la complicité entre les enfants et leur chef de chœur sont autant d'éléments qui engendrent enthousiasme et dynamisme dans le groupe.

Ils sont encadrés par huit adultes bénévoles, musiciens ou non, provenant de milieux professionnels très différents, certains parents, d'autres non, mais tous passionnés de musique et convaincus de l'intérêt éducatif de cette entreprise.

L'association les *Envahiss'notes*, (type loi 1901) créée pour les enfants et autour d'eux afin de les aider à réaliser leurs projets, a vu le jour en novembre 1994 et les enfants y participent activement, en chantant toutes les semaines sous la direction de Laurence Leroy, en participant aux réunions du Bureau (composé de quatre adultes permanents et quatre adolescents élus par les autres enfants), en "éditant" un mini journal de leur cru toutes les sept semaines environ. Cette association, d'autre part, a pour objectif d'aider le stage d'été à se développer dans un bref avenir afin d'accueillir d'autres instruments et à trouver des structures plus adaptées.

Les enfants n'ont pas attendu la création d'une structure officielle pour se produire en public. Ils participent aux concerts donnés par la chorale d'adultes de Villiers-sous-Grez depuis 3 ans déjà. Leur répertoire est composé d'airs traditionnels de différents pays, de negros spirituals et de chœurs classiques (le chœur des enfants de Carmen). Par ailleurs, à l'issue d'un stage d'été (1994), ils ont présenté l'opéra *Un petit peu d'exercice* de Darius Milhaud.

Le dimanche 15 octobre, la Chorale de Villiers-sous-Grez a gagné le tournois de Marolles/Seine en triomphant de l'excellente chorale de Villeneuve-Saint-Georges et de celles de Thomery, Bray-sur-Seine et Marolles. Mille bravos aux 36 choristes. Nous sommes fier d'être villarons !

En 95, ils ont choisi de monter l'opéra pour enfants *Flashs Dingues* d'Éric Noyer et comptent en donner plusieurs représentations. Ils se sont déjà produits avec beaucoup de succès au mois de juin à l'École Jeanne-Vervin à Nemours, et au mois de septembre dans le cadre de l'opération "l'Art dans la ville" organisée par les commerçants de Nemours. Ils donneront leur opéra pour les Villarons le samedi 2 décembre 1995 : une soirée à ne pas manquer.

Agnès MAGNES



Les Envahiss'notes *à Nemours, au cours de la manifestation "l'Art dans la ville"*

L'Association des anciens du canton de la Chapelle-la-Reine

Cette association programme, chaque mois, un voyage de un à cinq jours. L'hiver, les sorties sont sur Paris (théâtre, musée). J'organise le transport jusqu'au car. Sur simple demande de votre part, je vous envoie toute la documentation souhaitée.

Le délégué de Villiers-sous-Grez : André SURGET

La Société de chasse de Villiers-sous-Grez

Pour les soixante chasseurs de la société, l'ouverture a lieu le 1er octobre 1995 à 9 heures.

Nous chasserons de façon régulière jusqu'au 14 janvier, date de la fermeture du faisan ; pour la moitié des fusils, le petit gibier en individuel, les autres, les grands animaux en battues. Ensuite des battues seront organisées jusqu'au 29 février pour ce qui concerne les espèces dites nuisibles, lapins, pigeons, sangliers et renards.

La saison se présente assez médiocre pour deux des gibiers de base que sont le lapin et la perdrix. Cette dernière voit ses effectifs baisser de façon alarmante depuis deux saisons, les prédateurs (busards, buses, corbeaux et renards) ainsi que le broyage de jachères en juin sont les causes principales de cette diminution. Pour le lapin, sa disparition pratiquement sur tout le territoire, est inexpliquée et incompréhensible en l'absence de maladies.

Le grand gibier est présent partout, surtout cerfs et biches. Un projet de repeuplement en chevreuils est à l'étude dans la partie sud du territoire, à la demande de la Fédération des chasseurs de Seine-et-Marne avec la collaboration des sociétés de Larchant, Saint-Pierre-lès-Nemours et l'équipage de chasse à courre "le Rallye-tempête". Nous attendons, depuis juin, des garanties de l'Office national des forêts sur les droits de chasse que nous aurons quand le massif sera complètement domanial.

Nous aurons en janvier ou février un banquet qui sera ouvert à tous, chasseurs et sympathisants.

Le Président : Claude CHARPENTIER

Dix ans, déjà, bon anniversaire au TCV

Si l'association Tennis-club de Villiers-sous-Grez, régie par la loi de 1901, est née officiellement en 1983, par la volonté de six personnes, Bernard Bachet, Nicolas Céraudo, Pierre Champion, Denise Laborde-Milla, Jean-Pierre Marsault et Michel Poulain. Ce n'est qu'en 1985, plus précisément le 20 mai que les premières balles furent échangées sur deux courts.

Les années 84 et 85 furent bien remplies. Après de nombreuses recherches d'emplacement, l'association a obtenu de la municipalité, qui en avait fait l'acquisition, la concession du terrain de la route de Bourron. Ce premier pas franchi, il a donc fallu :

- mettre sur pied une formule financière, ceci en partie grâce à la Fédération française de tennis, dont l'aide technique fut appréciable ;
- trouver et négocier avec un constructeur la réalisation de travaux compatibles avec l'enveloppe financière à notre disposition. C'est grâce à un emprunt consenti à l'association avec la caution de plusieurs membres et celle de la mairie, que le projet a finalement abouti.
- accueillir les nombreux membres qui se manifestèrent (nous fûmes 150 inscrits) ;
- bref, lancer et veiller à la bonne marche du Club.

Depuis, un troisième court a vu le jour, et près d'une centaine de Villarons ou voisins s'ébattent dès la belle saison dans ce petit coin de verdure. Ces dix ans d'activité représentent beaucoup de bénévolat, d'efforts d'un grand nombre de membres pour conserver en bon état les installations, y apporter des améliorations, organiser les manifestations et encadrer les jeunes.

Cet anniversaire marque une étape importante dans la vie d'une association . À tous ceux qui ont contribué au développement du TCV, je tiens à dire un grand merci pour leur dévouement à la cause commune et pour leur générosité. Ils peuvent être fiers de ce qu'ils ont construit. Merci encore, en particulier aux membres du bureau, Michel Poulain, Laure Poulain, Frédéric Pardon, Dominique Viron, Dominique Céraudo et Gérard Moret.

Le Comité-directeur du TCV a manifesté le désir de marquer ce passage, en organisant dès le début de l'hiver, une soirée anniversaire à laquelle tous ceux qui s'intéressent au tennis et tous ceux qui voudront passer une bonne soirée, pourront participer. Cette manifestation aura lieu le samedi 9 décembre.

Alors, rendez-vous à cette soirée, et à bientôt.

Le Président du Tennis Club de Villiers-sous-Grez :
Pierre CHAMPION.

L'association des boulistes de Villiers-sous-Grez

L'A.S.B. de Villiers-sous-Grez, boule lyonnaise, créée en 1951, fait partie de la Fédération française des sports de boules. Sa pratique s'exerce dans des cadres réglementaires (de dimensions précises) et homologués pour les compétitions officielles. L'utilisation des terrains est uniquement réservée à ce sport.

Dès l'âge de huit ans, les enfants peuvent obtenir leur licence et par là même, faire partie de l'école de boules dirigée

par des moniteurs agréés du 1er degré.

Chaque année, le calendrier de l'Ile-de-France, établi au mois d'octobre, prévoit deux concours officiels disputés à domicile. L'un d'eux, de 32 doublettes a eu lieu le 5 août en semi-nocturne et a vu la victoire de l'équipe Mendes de Villiers-sous-Grez. Le second, du 27 août, réunissait 32 doublettes également, et a eu lieu toute la journée.

Des concours amicaux sont aussi organisés, ainsi qu'un concours inter-sociétaires. Les dates de ces concours ne sont pas encore fixées.

Les entraînements ont lieu le mercredi après-midi et le vendredi soir.

Le Président : Serge PICARD

En direct du département et des communes voisines

• Nous saluons la nomination de monsieur Didier CULTIAUX nouveau préfet de Seine-et-Marne.

• Mme Françoise LEROY, maire de Recloses a eu la sympathique idée d'inviter les Conseils municipaux voisins (Ury et Villiers-sous-Grez) à prendre l'apéritif le lundi 18 septembre. Nous avons ainsi pu faire connaissance, premier pas important avant de s'atteler à des problèmes plus délicats.

A. U.

ESF

Les activités sportives proposées par l'Entente sportive de la forêt sont si nombreuses que le plus simple pour vous est de consulter la brochure disponible chez les commerçants. Vous y trouverez les horaires et tarifs, le calendrier des manifestations, etc. (voir calendrier des matches de football dans ce numéro).

Le club Amitié et Loisirs des aînés de Villiers-sous-Grez

Fondé le 4 juillet 1990, le club, présidé par M. Raymond Champion réunit, bon an mal an, de 60 à 70 personnes dans le but de resserrer les liens d'amitié en organisant quelques journées de loisir, et d'apporter, en cas de besoin, un soutien moral.

L'assemblée générale de janvier 1995 a été suivie d'un goûter et d'une conférence sur la transmission du patrimoine. Deux spectacles (gratuits) ont été proposés aux membres du club à Nemours. Puis le 14 juillet, c'était l'exposition des photos sur la Libération. En août, un repas gratuit offert par Doulen, a réuni 26 personnes.

Comme à l'accoutumée, la brocante du dimanche 3 septembre a été le rendez-vous attendu des Villarons et des nombreux exposants. Le kir fut amical, le soleil souriant, la pluie rafraîchissante, mais le moral au beau fixe ! Chers amis, à l'an prochain : dimanche 1er septembre.



Éliane et André Surget

La brocante sous le beau temps



Voici le programme d'ici à janvier 1996 :

– Le 21 novembre, vous sera proposé au centre culturel de Nemours à 14 h 30 le spectacle :
  • avec son Tralala (150 costumes) ;
  • les ballets Iris et son cancan.

(Entrée gratuite pour les membres du club.)

– Fin novembre, autour de brioches, nous renouvellerons nos cotisations et le 31 janvier, une conférence-goûter fera suite à l'assemblée générale.

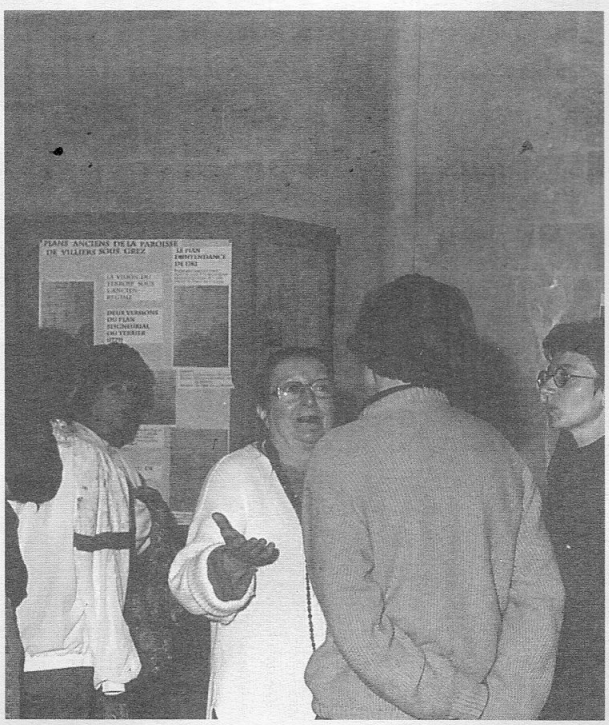
Avec les Aînés ruraux, nous aidons à la pose de "téléalarme".

Le vice-président : André SURGET

Ça c'est passé un dimanche

Dans le cadre de la Journée nationale du Patrimoine, l'Association culturelle de Larchant a convié les communes voisines à présenter au public les richesses de leur village.

À l'intérieur de la basilique Saint-Mathurin : la Journée du Patrimoine.



Cette manifestation a eu lieu les samedi 16 et dimanche 17 septembre dans et autour de la basilique Saint-Mathurin.

Jean-André Morin a chargé la commission information-communication de préparer une exposition pour répondre à l'aimable invitation de nos amis de Larchant.

C'est ainsi que Joël Poulain, Michel Poulain, Bernard Darré, Frédéric Pardon, André Surget et Annie Union ont fouillé les archives, sorti l'appareil photo, cherché de la documentation, allumé l'ordinateur, fabriqué des supports, pour vous présenter six panneaux illustrant :

– les rues de Villiers-sous-Grez autrefois ;
– les puits avant et après travaux ;
– l'évolution de l'église et de ses alentours ;
– les abris ornés de caractères rupestres ;
– les différents cadastres d'autrefois ;
– les girouettes contemporaines.

La dynamique équipe de *Nemours-commerce-artisanat* a organisé, cette année encore, une quinzaine "L'Art dans la ville". Les artisans (charpentiers, couvreurs, ébénistes, maîtres-verriers, etc.) étaient… royalement installés dans la cour du château en ce dimanche 17 septembre. Mais le spectacle ne s'arrêtait pas là !

En effet, sur les podiums de la place de la République et de la place Jean-Jaurès, nous avons pu applaudir "nos" artistes villarons.

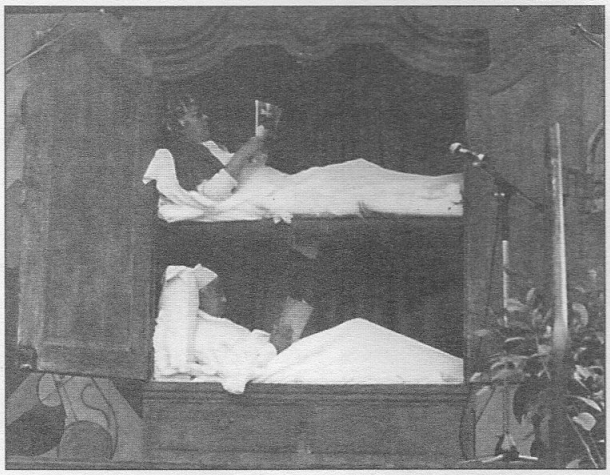
La chorale d'enfants, les *Envahiss'notes*, dirigée par Laurence Leroy, a donné une courte comédie musicale *Flashs Dingues*. Le chœur d'enfants était accompagné par Bernard Leroy au clavier, Isabelle et Aymeric Rettagliati au violon-

celle et Arnault Frachet à la batterie.

Le public enthousiaste a chaleureusement remercié nos amis de leur excellente prestation.

L'Atelier théâtre, animé par Isa Mercure et Gilles Guillot, avait extrait de son répertoire une scène de *Édouard et Agrippine* de René de Obaldia, interprétée par Simone Puissac et Michel Poulain.

Les acteurs eurent bien du mérite à jouer dans une ambiance bruyante cette scène piquante illustrant les difficultés de voisinage. Rires et applaudissements des spectateurs les plus attentifs saluèrent la performance de nos amis. A. U.



Bloc-notes

❧ En cas d'absolue nécessité, le **fax** de la mairie est à votre disposition aux heures d'ouverture du secrétariat.

❧ **La mairie est ouverte** au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi (l'après-midi de 13 h 30 à 17 heures) et le samedi de 9 à 12 h 30. En dehors de ces heures, vous pouvez laisser un message sur le répondeur téléphonique au 64 24 21 03.

❧ Les jeunes gens qui effectuent (ou effectueront) leur **service militaire** sont priés de se faire connaître en mairie afin de recevoir un don du centre communal d'action sociale (C.C.A.S.).

❧ **Le Père Noël** sera à Villiers-sous-Grez le dimanche 17 décembre dans l'après-midi. Si vous êtes installés récemment parmi nous, sachez qu'un jouet est offert par la commune à chaque enfant de moins de 10 ans. Merci de vous faire connaître en mairie.

❧ **Le repas des Anciens** aura lieu le dimanche 3 décembre. Il est offert aux personnes de plus de 65 ans par le CCAS, il est payant pour toute autre personne. Toute la population est invitée à ce repas des anciens. L'animation sera assurée par *les Envahiss'notes.*

❧ **La bibliothèque** subventionnée, gérée, animée par l'Amicale villaronne est ouverte le mercredi de 17 à 19 heures, et le samedi de 17 à 18 heures.

Vous pouvez aussi y acheter vos billets de cinéma à prix réduit (30 F au lieu de 43 F). Ces billets sont valables pour toutes les séances des cinémas de Fontainebleau et Nemours, sauf celles du samedi soir, du dimanche, des veilles de fêtes et des jours de fêtes.

Monsieur le conservateur en chef de la bibliothèque (plus communément nommé Michel Poulain) recevra avec plaisir tous les dons de livres en bon état que vous voudrez bien faire. Merci d'avance !

❧ Les réunions du Conseil municipal sont publiques. Seul monsieur le Maire peut décider de donner la parole aux auditeurs.

❧ Les chiens ne sont toujours pas autorisés à vagabonder.

❧ Ramassage des *monstres* :
– 16 octobre 1995,
– 20 novembre 1995,
– 18 décembre 1995.

❧ **Ramassage Kangourou** : 30 décembre l995, la chapelle-la-Reine, Place de la République

❧ **Date de balayage des rues :** jeudi 23 novembre.

❧ **Horaires des cars**

Villiers-sous-Grez / Fontainebleau

Aller

Villiers-sous-Grez (centre)	9 h 15
lotissement	9 h 17
Fontainebleau (poste)	9 h 40

Retour

Fontainebleau (poste)	11 h 45
Villiers-sous-Grez (lotissement)	12 h 08
Centre	12 h 10

Villiers-sous-Grez / La Chapelle-la-Reine

Aller

Villiers-sous-Grez (lotissement)	12 h 24
Centre	12 h 29
La Chapelle-la-Reine collège	12 h 40

Retour

La Chapelle-la -Reine (collège)	14 h 22
Villiers-sous-Grez (centre)	14 h 33
Lotissement	14 h 38

❧ Pour obtenir une carte d'identité : fournir un timbre fiscal à 150 F, un extrait d'acte de naissance (à demander au lieu de naissance), un justificatif de domicile (quittance EDF ou de téléphone datée de moins de 3 mois), une copie du livret de famille. Se présenter à la mairie pour empreintes digitales.

❧ Pour obtenir un passeport : fournir un timbre fiscal à 350 F, un justificatif de domicile, une photocopie de la CNI.

❧ Recensement des jeunes : les jeunes gens nés en juillet, août, septembre 1978 doivent se présenter en mairie courant octobre l995 (munis du livret de famille).

❧ Effectifs de la rentrée des classes :
– petite section : l2 ;
– moyenne section : 4 ;
– grande section : 7 ;

Effectif maternelle : 23.
– CP : 8 ;
– CE 1 : 8 (plus 1 intégration) ;
– CE 2 : 5 ;
– CM l : 5 ;
– CM 2 : 9.

Effectif primaire : 36.

Janine Hérisson et Annie Union

À table ! *Le coq au vin.*

A donc quand voudrés cuire le *coq au vin*, il fault prendre un poulet jeunet du Gâtinois et, l'ayant prestement occis, le dépecer en 6 quartiers puis, en un pot de terre faire revenir au feu à demi, trois onces de lard de porc maigre et ferme taillés en forme de dés à jouer, une once et demie de beurre frais, plus encore des petits oignons.

Sur le moment que seront revenus les ingrédients, jetés en votre coquemare (pot de terre) le dit poulet dépecé et farci d'une gousse d'ail hachée menu, adjoutés un bouquet de persil et aultres plantes bien odorantes comme thym et laurier, sans oublier morilles.

Tenés couvert sur le feu vif, tant et si bien que le tout soit à belle couleur de rôt partout ensemble. Que si ensuite vous avés un doigt de bonne vieille eau-de-vie, arrosés d'ycelle le poulet puis flambés. Et sur le tout ensemble répendés vivement chopine de bon vin vieux de Noah et quand ensuite seront bien cuits à point, poulet, épices, saulce au vin sur feu vif, servés chauld enduicts de beurre fondu marié de fine fleur de froment blanc.

Éliane SURGET

La rentrée scolaire

5 septembre : chaque enfant a préparé son cartable et s'apprête à retourner ou à découvrir le chemin de l'école. Le premier jour est l'occasion de revoir le petit copain ou la petite copine éloigné par ces deux mois de vacances. Mais c'est aussi l'opportunité d'être accompagné par papa ou maman.

Devant le portail, les conversations montent ; les retrouvailles sont chaleureuses et permettent d'oublier l'angoisse du lever matinal. Chacun essaie de prolonger ce moment, mais 9 heures sonnent : il faut se résoudre à pénétrer dans l'enceinte scolaire.

Les plus grands vont reprendre leurs habitudes, découvrir de nouveaux manuels… Les C.P. et les petits de maternelle hésitent à quitter leurs parents ; un monde nouveau s'ouvre devant eux. Les plus jeunes versent quelques larmes qui seront vite oubliées. C'est la rentrée !

Le directeur de l'école : Pascal BONHOMME.

Et du côté des enfants, comment ont-ils vécu cet événement ? Quatre écrivains en herbe nous livrent à chaud leurs premières impressions.

• Le mardi de la rentrée scolaire j'étais malade, sinon ça se passe bien. Je parle un peu, beaucoup, même que j'ai eu une copie. Nous avons des exercices faciles. Je suis content d'avoir retrouvé presque tous mes copains et copines ; il y en a qui sont partis dans une autre école.

• Le jour de la rentrée était le mardi, mais ça aurait été mieux que ce soit le jeudi ; mais le mardi c'était quand même bien. Le maître nous a distribué des livres, des cahiers, des stylos et on a aussi travaillé. J'étais un peu pressée d'y retourner.

• C'est bien avec le maître, j'aime bien cette école, je n'avais pas peur, j'étais content.

• La rentrée, le maître nous donne une liste d'objets, il nous donne des crayons, de la colle et des cahiers, on fait un peu de devoirs et j'ai retrouvé tous mes copains copines. Je suis passé au C.E. 2. Le maître n'est pas sévère.

les AUTEURS ANONYMES

Nos joies et nos peines

❧ Bienvenue à de très beaux enfants !
- Florian Sorin, né le 28 juin ;
- Laurane Lepage, née le 4 août ;
- Aurélie Gorret, née le 4 août ;
- Nathalie Sadanowicz, née le 5 août ;
- Mélanie Chardon, née le 11 août.

❧ Tous nos vœux de bonheur à :
Annie Dupuis et Paul Damiani, mariés le 29 juillet.

❧ Nous avons eu la tristesse de perdre :
- Jean Duvigoureux, le 4 juillet à l'âge de 79 ans ;
- Marcel Adline le 5 juillet à l'âge de 77 ans ;
- Jean Hureau le 22 juillet à l'âge de 86 ans ;
- Suzanne Marizis le 8 octobre, doyenne de Villiers, elle allait avoir 100 ans le 18 janvier 1996.